

4OPS-CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 2 T Avenue du Général de Gaulle
04300 FORCALQUIER
922 335 401 RCS MANOSQUE

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
Le trente-décembre,
A 18,00 heures,

Monsieur MARI Richard, né le 05 novembre 1960 à PARIS 18^e (75), de nationalité française, demeurant
2T Avenue du Général de Gaulle, 04300 FORCALQUIER,

Associé unique et Président de la société 4OPS CONSULTING,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Modification de la première date de clôture de l'exercice social et de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide de modifier la date de clôture du premier exercice social pour la fixer au 30 juin 2024 en lieu et place du 31 décembre 2023.

L'associé unique décide également de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 juin en lieu et place du 31 décembre.

L'associé unique décide, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« 5.1 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Par exception, le premier exercice social se poursuivra jusqu'au 30 juin 2024. »

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. MARI Richard
Président et associé unique

DocuSigned by:
Richard MARI
7BBED8E9E56D47F...